



PROCES-VERBAL

Commission Fédérale de l'Arbitrage de la F.F.F.

Réunion du : 23 décembre 2025 à 10h00 en visioconférence

Présidence : Jean-Claude PUYALT

Présents : Séverine CRAIPEAU, Nathalie GUEDON GINFRAY, Pascal PARENT, Pascal POIDEVIN, Michaël ANNONIER, Lionel JAFFREDO, Jacky CERVEAU et Antony GAUTIER.

PV N°10 Saison 2025/2026

1 – Ouverture de la séance

Le Président Jean-Claude PUYALT ouvre la séance.

M. Jacky CERVEAU est désigné secrétaire de séance.

2 – Affectation des JAF à compter du 1^{er} janvier 2026

Dans le cadre du déploiement de la réforme de la filière JAF, la CFA acte la composition suivante pour les 3 catégories JAF au 1^{er} janvier 2026.

JAF ELITE (18 arbitres) :

- BARRIER Quentin
- BELBACHIR Hamza
- BLAISE Marius
- CASTEX Thibau
- D'ETTORE Mattéo
- DECITRE Sébastien
- DELHAYE Morgann
- GHEDHAB REMBLIERE Sabri
- GILLES Fridolin
- HENRY Sebastian
- LARSONNEUR Raphael
- MERLEN Luka
- PHILIPPE Nicolas
- PUYALT Ruben
- REAULT Dany
- RENAUDEAU Pierre
- TOURNELLE Rafael
- VALLEZ Alexandre

JAF 1 (27 arbitres) :

- BAZIN Louis
- BUNEL Eliott
- CHAYRIGUES Noah
- CHRETIEN Esteban
- COQUARD Maxime
- CRESTANI Maxime
- DEBARRE Victor
- DELETTRES Axel
- EL MEDDAH Malik
- FEKKAR Arthur
- FONTANA Josselin
- FROGER Maxens
- GABOURDES Mathéo
- GAUCHER Kenzo
- GUILLARD François
- HERNANDEZ Djessi
- JEGO Milan
- LAFAGE Armand
- LE GUILLOU Nathan
- LEVEQUE Thomas
- MARIANNE Adan
- MARTINEZ Dorian
- PARRENIN Léo
- PERRINIAUX Yoann
- PRIEUR Emma
- TESSIER Arthur
- ZERMANE Nolhan

JAF 2 (36 arbitres) :

- ABDEN Maxence
- ABOULBAQAR Mohamed Amine
- AKYUREK Mikael
- BERDOU BUREU Nathan
- BERTHELOT Thomas
- BOULAN Lucas
- BOURDE Maxime
- CAILLET Valentin
- CAMARA Gabriel
- CARRO Jules
- CHOULET Maxime
- DESPRES Sylvain
- FAUCHON Benjamin
- FERLET Maxence
- FRISCIA Bastien
- FRONT Enzo
- GRINGORE Jules
- GUILLAUME Pablo
- GUILLERAND Matthieu
- GUYOT Naty
- HONNINGER Luc
- KAPP Théophile
- KOSICA Maxence
- LAURENT Rémi
- MARTY Christian

- MIGUELGORRY Matheo
- NEUNGOUE Darian
- NOVO BALTIC Tiago
- PALMIER Lilian
- TORIS Romain
- TOUATI Isaac
- TREHIN Tudy
- UBINA Emile
- VAN DE WOESTYNE Noah
- VAN OVERBEKE Nicolas
- VIERA GIRARD Noah

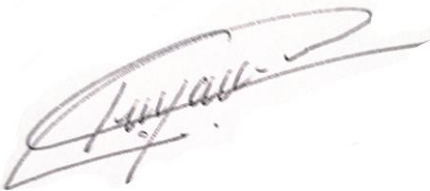
La CFA remercie particulièrement la sous-section JAF et Laurent DUHAMEL pour leur travail important dans la mise en œuvre de cette réforme et pour leur proposition d'affectation.

Ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de cette publication. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

Aucune autre question n'étant abordée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 10H30.

Le Président de séance

Jean-Claude PUYALT



Le secrétaire de séance

Jacky CERVEAU

